

2. Journaux

JOURNAUX / INTRODUCTION



JOURNAL COMPLET



Ce journal complet est un témoignage rare de l'époque, car la plupart des exemplaires conservés aujourd'hui ne sont que des fragments portant un timbre d'affranchissement. En raison de sa taille, seule une partie est visible sur cette page, mais un code QR permet d'accéder à une vue intégrale du document.

Il s'agit de l'édition du 21 août 1862 du *Globe* (plus tard connu sous le nom de *Toronto Globe and Mail*), expédiée à M. John Fleming de Dundas avec un affranchissement de 1 cent.

Très peu de journaux complets affranchis ont survécu, et la majorité des exemplaires connus proviennent d'une même correspondance. Il est impossible de déterminer leur nombre exact, car le recensement réalisé par Firby en 1984 n'avait pas pris en compte les journaux domestiques.

Vous remarquerez que le timbre porte une très belle oblitération 4-Ring 12, nette et complète, provenant de la ville de Dundas, U.C..

Durant cette période, 52 villes étaient associées à un numéro compris entre 1 et 52, ainsi que les numéros 516 et 627. La majorité de ces oblitérations étaient appliquées à l'encre noire, mais certaines ont été répertoriées dans d'autres couleurs.

Certains collectionneurs spécialisés consacrent leur recherche à rassembler ces marques annulaires sur les timbres de l'époque, cherchant à compléter la série avec toutes les villes répertoriées.

Un code QR vous permet d'accéder à la liste complète des numéros attribués ainsi qu'aux facteurs de rareté associés à chaque oblitération.



Bloc de quatre timbres de 1 cent affranchissant un envoi quadruple (4 × 1 cent) pour l'expédition de quatre exemplaires du journal *Le Canadien* à J. Vézina, à Saint-Joseph-de-Beauce, le 12 février 1867.

Cet emballage pour envoi de journaux est extrêmement rare, et l'utilisation d'un bloc de 4 × 1 cent est particulièrement inhabituelle.

Cette pièce est répertoriée dans l'ouvrage de Arfken et Leggett (*Canada's Decimal Era*), page 50, figure 7. Elle est également considérée comme unique selon le recensement réalisé par Firby.

En philatélie, un wrapper est une feuille de papier conçue pour envelopper un journal ou un périodique, avec une indication de port imprimée (timbre imprimé) pour couvrir les frais de livraison. Cette bande est suffisamment grande pour entourer un journal plié ou roulé, permettant ainsi son expédition sans enveloppe supplémentaire.

À l'origine, les collectionneurs avaient tendance à découper le timbre du wrapper, ne conservant que cette partie. De ce fait, les wrappers complets sont aujourd'hui rares et très recherchés.

Cartes de visite – Une catégorie spéciale des imprimés

- Les cartes de visite faisaient partie du groupe des circulaires, mais elles étaient suffisamment distinctes pour être reconnues sous ce nom spécifique, même en anglais (*visiting cards*).
- Très populaires au XIX^e siècle, elles étaient principalement utilisées par les photographes pour promouvoir leur travail ou par les particuliers pour échanger leur portrait.
- Tout comme les circulaires, elles bénéficiaient d'un tarif réduit :
 - 1 cent par once pour le Canada, ses provinces et les États-Unis.
 - 2 cents par once pour le Royaume-Uni.
- Ces cartes, envoyées en grand nombre, témoignent de l'évolution des communications visuelles et de la place croissante de la photographie dans la société de l'époque.



Fragment d'emballage postal – Envoi de cartes de visite par William Notman

Cette pièce est la partie supérieure d'une boîte envoyée par William Notman, célèbre photographe, à M. Thomas Barron, à Lachute, C.E.. La boîte contenait des cartes de visite, un format très prisé à l'époque pour les portraits photographiques.

L'affranchissement a été effectué avec une paire de timbres de 1 cent Rose, couvrant le tarif postal depuis Montréal, le 8 avril 1864.

Certificat VGG G23492 atteste de l'authenticité de cette pièce.



4. Tarif des circulaires

Province

Le tarif des circulaires durant l'ère décimale

- Le timbre de 1 cent était principalement utilisé pour affranchir les circulaires.
- Ce tarif s'appliquait aux publicités, avis publics et documents commerciaux.
- Dès 1859, le tarif était de 1 cent par once au Canada, dans ses provinces et vers les États-Unis, et de 2 cents vers le Royaume-Uni.

Lorsqu'une circulaire était envoyée sous enveloppe, celle-ci devait obligatoirement être non scellée, afin de permettre aux autorités postales de vérifier qu'aucun message manuscrit ne s'y trouvait.



Enveloppe envoyée de Hamilton à Peterborough le 7 janvier 1865, affranchie au tarif des circulaires de 1 cent.

Le timbre présente une variété rare, connue sous le nom de "Q flaw", visible dans la lettre "O" de "ONE" (voir agrandissement à droite).

À ma connaissance, aucune autre pièce présentant cette erreur n'a été répertoriée.

Tarif domestique



Tarif quadruple pour l'envoi de matière imprimée d'un poids compris entre 3 et 4 onces.

Partie de wrapper affranchie avec une bande de 4 timbres de 1 cent, annulée à la plume et sans date visible.

Destinée à Clear Creek, C.W., une orthographe probablement erronée de Clear Creek, C.W.

La mention "Please circulate these" confirme qu'il s'agit d'un envoi de matière imprimée.

Selon le recensement établi par Firby, une seule pièce de ce type était connue. Toutefois, celle présentée ici ayant été découverte récemment, je suis d'avis qu'il s'agit du deuxième exemplaire connu à ce jour.

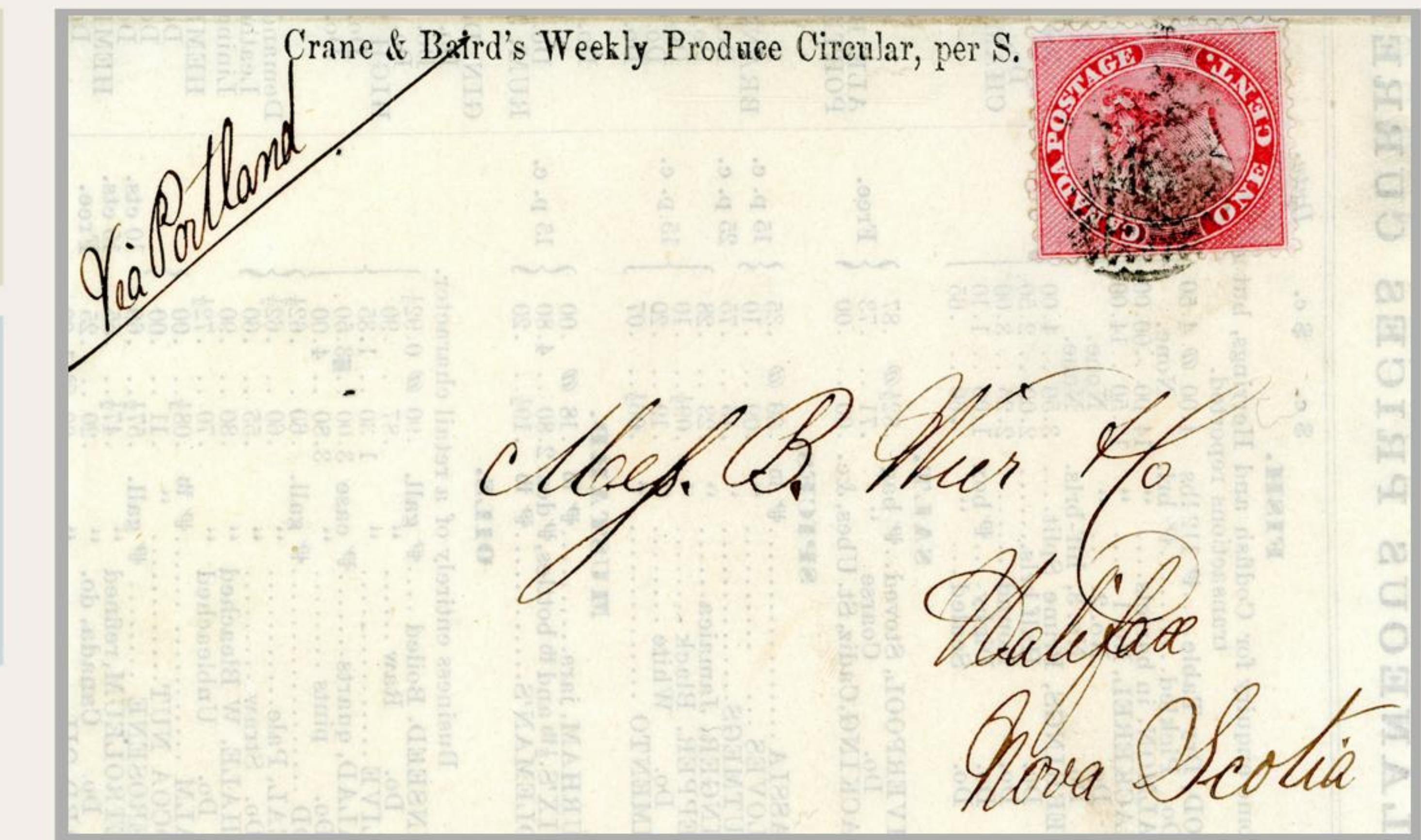
Certificat V.G.G G.31833

- Les circulaires devaient être non personnalisées, envoyées en nombre, souvent pliées et non mises sous enveloppe.
- Le nombre de timbres permet souvent d'estimer le poids, selon la destination.
- L'exposition présente différents multiples de poids et règles postales associées.

Comme mentionné précédemment, le tarif pour les envois vers la Nouvelle-Écosse était identique à celui du Canada, soit 1 cent par once.

Fait important : À cette époque, le tarif vers les États-Unis et la Nouvelle-Écosse était le même. Ainsi, bien que cet envoi ait transité par les États-Unis, aucune surtaxe n'a été appliquée.

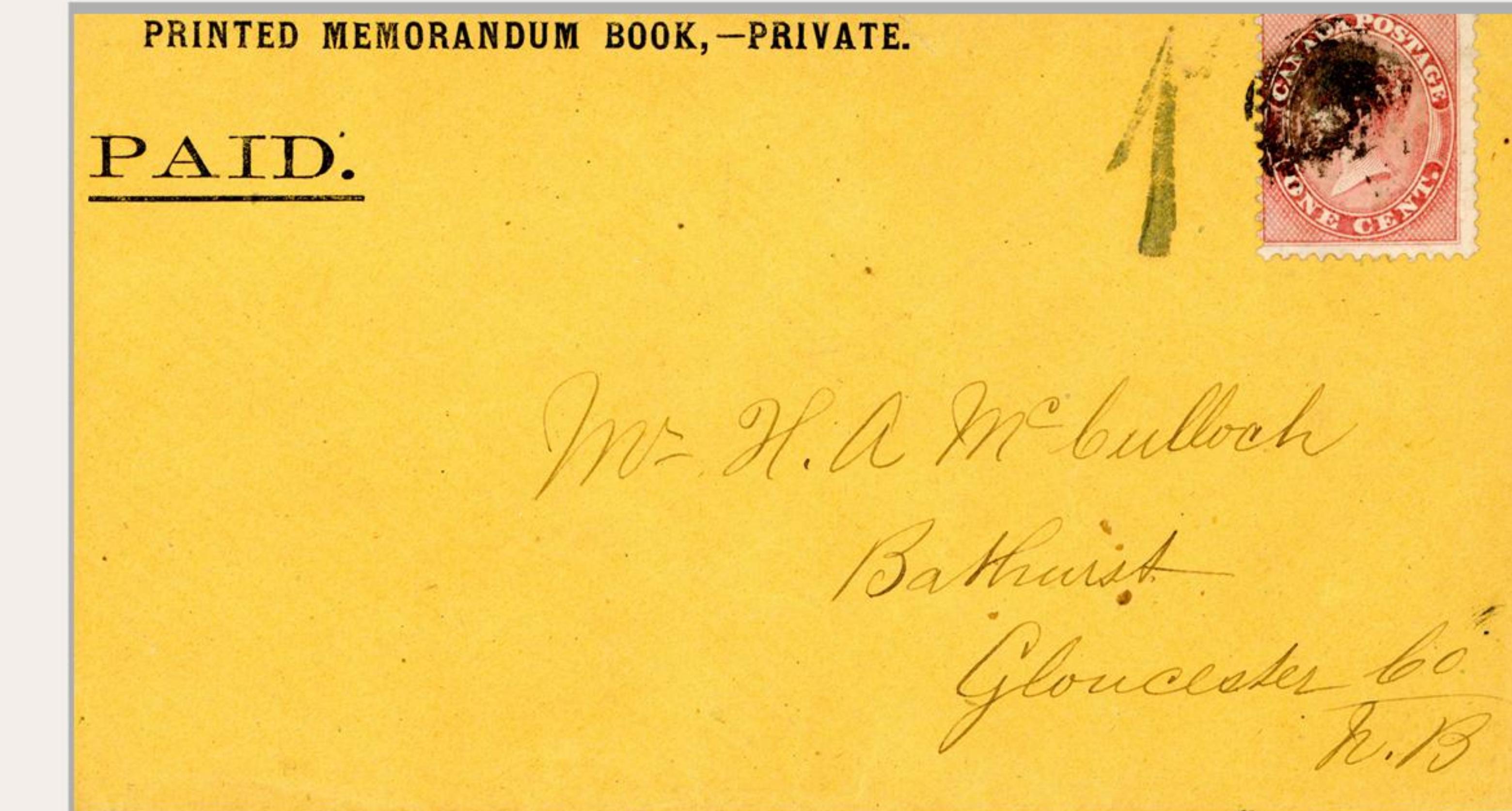
Nouvelle-Écosse



Circulaire affranchie au tarif simple, sur une portion d'un avis plié (non daté) de Crane and Baird, une circulaire hebdomadaire sur les produits agricoles.

Envoyée de Montréal à Halifax, N.-É., en transit via Portland, elle a voyagé à bord du S.S. Austrian à destination du Maine.

Nouveau-Brunswick



Enveloppe non scellée envoyée à Bathurst, N.-B., avec un cachet d'arrivée à Chatham, N.-B., daté du 20 août 1867.

Affranchie avec un timbre de 1 cent, mais marquée d'un "1", suggérant un port dû comme si l'enveloppe était en surpoids.

Référence:

Sur cette pièce, vous verrez un chiffre "1", indiquant un montant à percevoir à la livraison pour un affranchissement insuffisant. Cependant, à cette époque, de nombreuses circulaires dans ces provinces portaient cette marque, un sujet abordé dans l'ouvrage d'Arfken et Leggett, Canada's Decimal Era 1859-1868, pages 75 à 80.

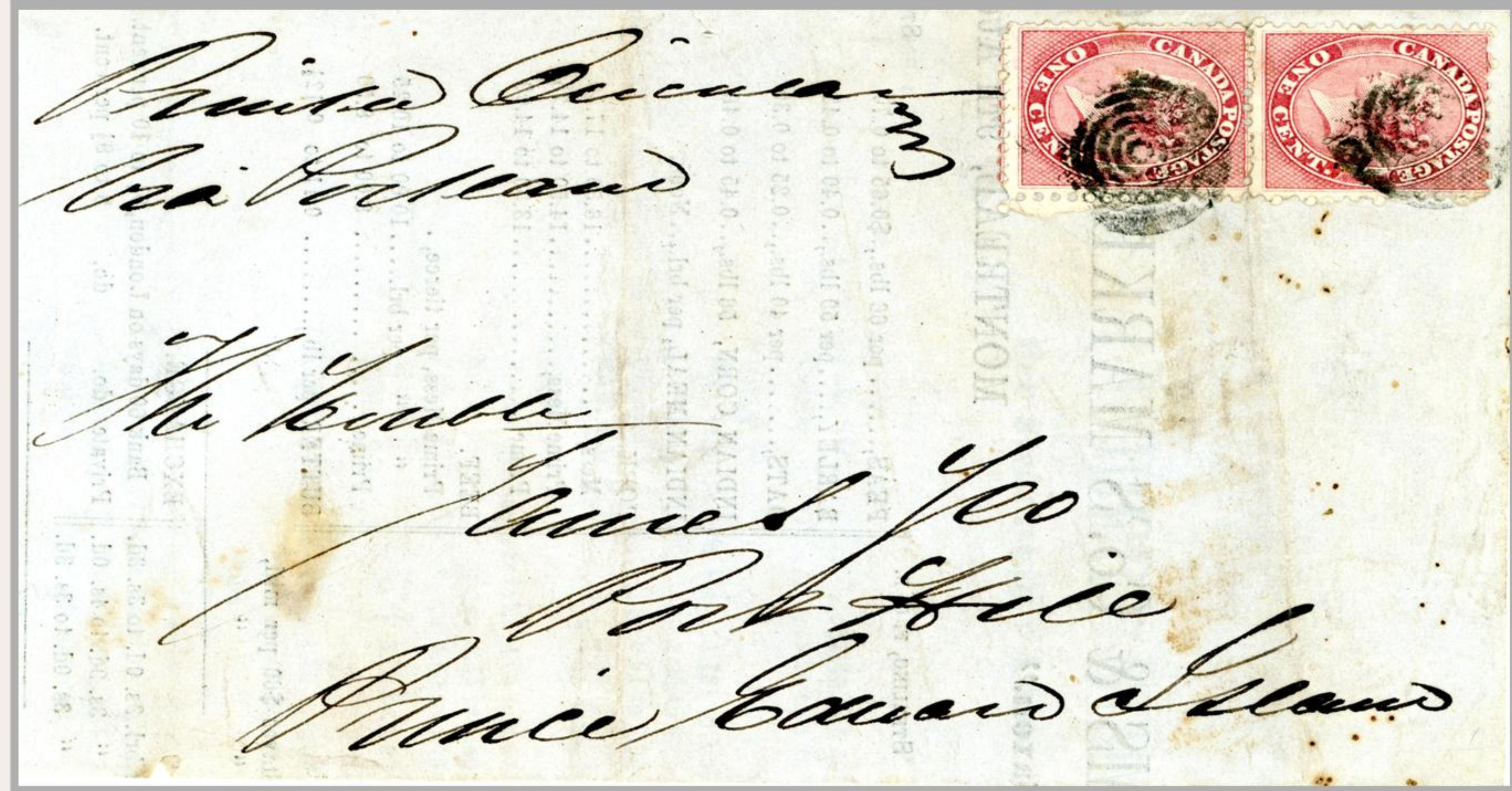
Dans le livre, il est mentionné que la circulaire a été frappée d'un "1" noir, utilisé autrefois pour signaler 1 penny sous le régime monétaire en pence du Nouveau-Brunswick. Ici, il pourrait signifier "1" à percevoir, mais la raison exacte reste inconnue. Plusieurs circulaires similaires envoyées au Nouveau-Brunswick portent cette marque. Bien que certaines aient pu être en surpoids, ce cas restait rare. En théorie, 1 cent décimal aurait dû suffire à couvrir l'affranchissement complet jusqu'à destination.



4. Circulaires - Suite

Comme pour d'autres envois similaires, il semble qu'il y ait eu une erreur d'application du tarif postal dans cette région. Bien que cet envoi ait été affranchi à 2 cents, le document ne dépassait pas 1 once, ce qui aurait dû correspondre à un tarif de 1 cent seulement.

Île-du-Prince-Edouard



Envoi de matière imprimée affranchie à 2 cents, payée avec une paire de timbres de 1 cent. Envoyée en 1861 de Montréal à M. James Yeo, Île-du-Prince-Édouard.

Ce pli est incomplet, environ un tiers du papier manque dans la partie inférieure.

M. James Yeo était une figure influente de l'époque, reconnu comme l'un des plus grands employeurs de la colonie. Il était dit que le salaire total qu'il versait à ses employés dépassait le budget annuel de l'Île-du-Prince-Édouard.

États-Unis



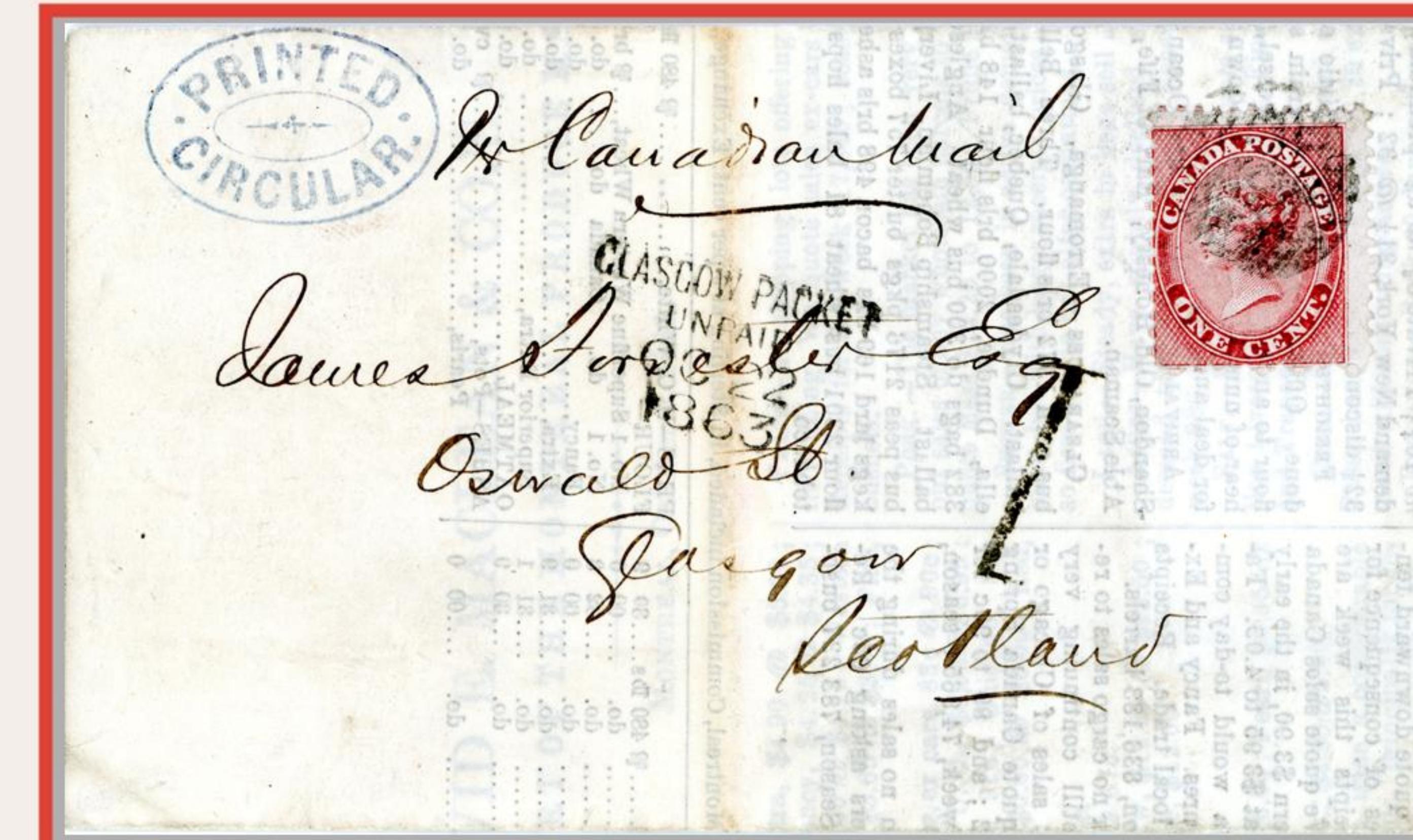
Circulaire affranchie au tarif simple de 1 cent, envoyée de Montréal à New York. Il s'agit d'un avis plié concernant le rapport sur le thé de George S. Scott, daté du 1^{er} octobre 1866.

Royaume-Uni

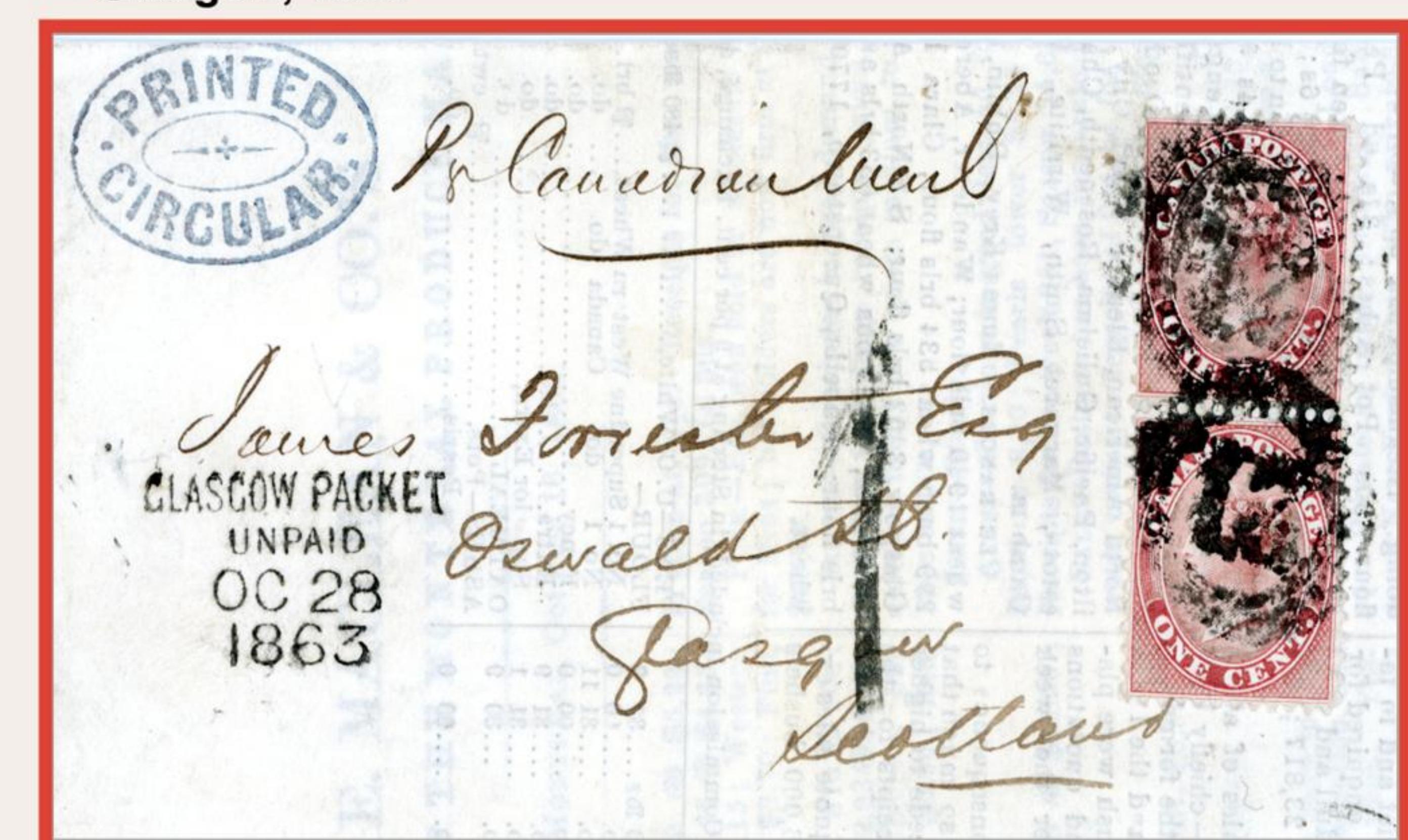
Si un envoi était partiellement affranchi, il était accepté par la poste mais soumis à une taxe pour insuffisance d'affranchissement, accompagnée d'une amende nominale. En général, la pénalité était d'un montant équivalent à un tarif plein ou du double de la somme manquante. Ainsi, dans le cas d'un affranchissement partiel, une taxe de 1 penny était appliquée.

Les deux pièces présentées ci-dessous illustrent ces pénalités et expliquent les raisons pour lesquelles ces surtaxes ont été imposées.

Tarif simple vers l'Écosse – Affranchissement insuffisant



Lettre circulaire affranchie correctement mais taxée à l'arrivée – Glasgow, 1863



Cette circulaire, envoyée de Montréal à Glasgow le 28 octobre 1863, est affranchie avec une paire conjointe de timbres de 1 cent, totalisant les 2 cents requis pour le tarif vers le Royaume-Uni.

Référence:

Cette pièce élégante est discutée dans l'ouvrage d'Arfken et Leggett, page 193. Ex-Montgomery.

Selon le recensement de Firby, ce pli est 1 de 3 connue.

Lettre envoyée de Montréal à l'Écosse, affranchie au tarif domestique de 1 cent seulement, soit 1 cent de moins que le tarif requis pour l'acheminement via le paquebot canadien.

Transportée par le Bohemian de la Allan Line, elle a voyagé de Québec à Londonderry, puis a été acheminée à Glasgow, où le destinataire a dû payer une taxe de 1 penny, soit le double du montant insuffisamment affranchi.

Cachet d'arrivée à Glasgow, 22 octobre 1863. Cette pièce élégante est discutée dans l'ouvrage d'Arfken et Leggett, page 193. Ex-Montgomery.

Selon le recensement de Firby, ce pli est unique.

Cependant, bien que correctement affranchie, la pièce n'a pas été transportée par un paquebot canadien de la Allan Line, ce qui a mené à l'apposition d'un "1d" à percevoir par le destinataire.

Deux hypothèses sont évoquées dans la littérature philatélique pour expliquer cette taxation :

Hypothèse 1 : La lettre a peut-être été acheminée par erreur à New York, pour être embarquée à bord de l'Inman Line "City of London", plutôt qu'à Québec pour la Allan Line "North American". Les deux navires ont quitté leur port respectif le 17 octobre et sont arrivés en Irlande le 27 octobre. Le passage via les États-Unis aurait alors entraîné l'application d'une taxe de transit, expliquant le "1d".

Hypothèse 2 : Bien qu'il s'agisse d'une circulaire tarifée correctement, il est possible que le service postal britannique ait mal interprété le contenu ou la nature de mme cela a été observé dans certains cas de lettres de soldats.



5. Soldats

TARIF POUR SOLDATS

Tarif réduit mis en œuvre au Canada dès 1852, fixé à 2 cents pour les envois domestiques.

• S'appliquait aux soldats, sous-officiers et marins (à l'exclusion des officiers commissionnés).

Étendu en 1863 aux envois internationaux, sous réserve du prépaiement de tous les frais de transit.

En 1865, le Canada étendit ce tarif aux soldats de la milice volontaire en service actif.

- Valable pour les lettres envoyées ou reçues à l'intérieur de la province du Canada.

- Pour être valide, l'envoi devait :
 - être prépayé à 2 cents
 - peser au plus $\frac{1}{2}$ once
 - porter la certification d'un officier supérieur



Enveloppe provenant d'Oshawa, envoyée le 26 mars 1866, affranchie avec une paire horizontale de timbres de 1 cent.

Adressée à John Luke, soldat à Port Colborne, C.W., cette lettre bénéficie du tarif militaire concessionnaire de 2 cents, appliqué aux militaires en service actif. Ce tarif est particulièrement rare sur le courrier adressé à un soldat, contrairement aux lettres envoyées par un soldat.

Références : Inscrite sous le No. 2 dans Canada's Decimal Era (Table 2 : Domestic 2¢ Letters to Soldiers, page 32). Une des sept lettres recensées à ce tarif, dont seulement quatre sont affranchies avec une paire de timbres de 1 cent.

Provenance : Ex-collection Vincent Graves Greene (marque au verso), Ex Brigham.



Lettre à tarif militaire concessionnaire pour l'étranger – Envoi rare d'un soldat vers l'Irlande

Enveloppe envoyée de Montréal le 26 septembre 1862 par J. Chambers, maître d'école militaire du régiment Scottish Fusilier Guards, à Madame Chambers, à Bray, en Irlande.

Affranchie au tarif militaire concessionnaire de 2 cents, identique pour les envois vers l'étranger, cette lettre a été contresignée par le commandant du bataillon en bas à gauche, conformément aux règlements postaux militaires.

Références :

- Inscrite sous le No. 9 dans Canada's Decimal Era (Table 2 : Overseas 2 cents Letters from Soldiers, page 187).
- Une des 34 lettres recensées à ce tarif.

6. Courier enregistré

- Le courrier enregistré assurait un suivi et une sécurité pour les envois de valeur ou sensibles.

- Contrairement aux tarifs postaux standards basés sur le poids, le tarif d'enregistrement dépendait de la destination.

- Tarif domestique : 2 cents, en vigueur dès le 10 avril 1855, sans changement durant l'ère décimale

- Le 1 cent était souvent combiné à d'autres timbres pour couvrir ce tarif.

- Nombre d'envois étaient payés en espèces, donc sans timbre visible.

- Les plis enregistrés sont reconnaissables au cachet "REGISTERED", au style variable.

Tarif quadruple avec enregistrement



Un courrier pesant plus de $\frac{1}{2}$ oz sans dépasser 2 oz est soumis au tarif quadruple, comme nous l'avons vu précédemment.

Lettre expédiée d'Ottawa, C.W., le 3 février 1868, à destination de Perth, affranchie avec une paire de 1 cent et une paire de 10 cents Albert Consort, pour un total de 22 cents, couvrant le tarif quadruple et l'enregistrement.

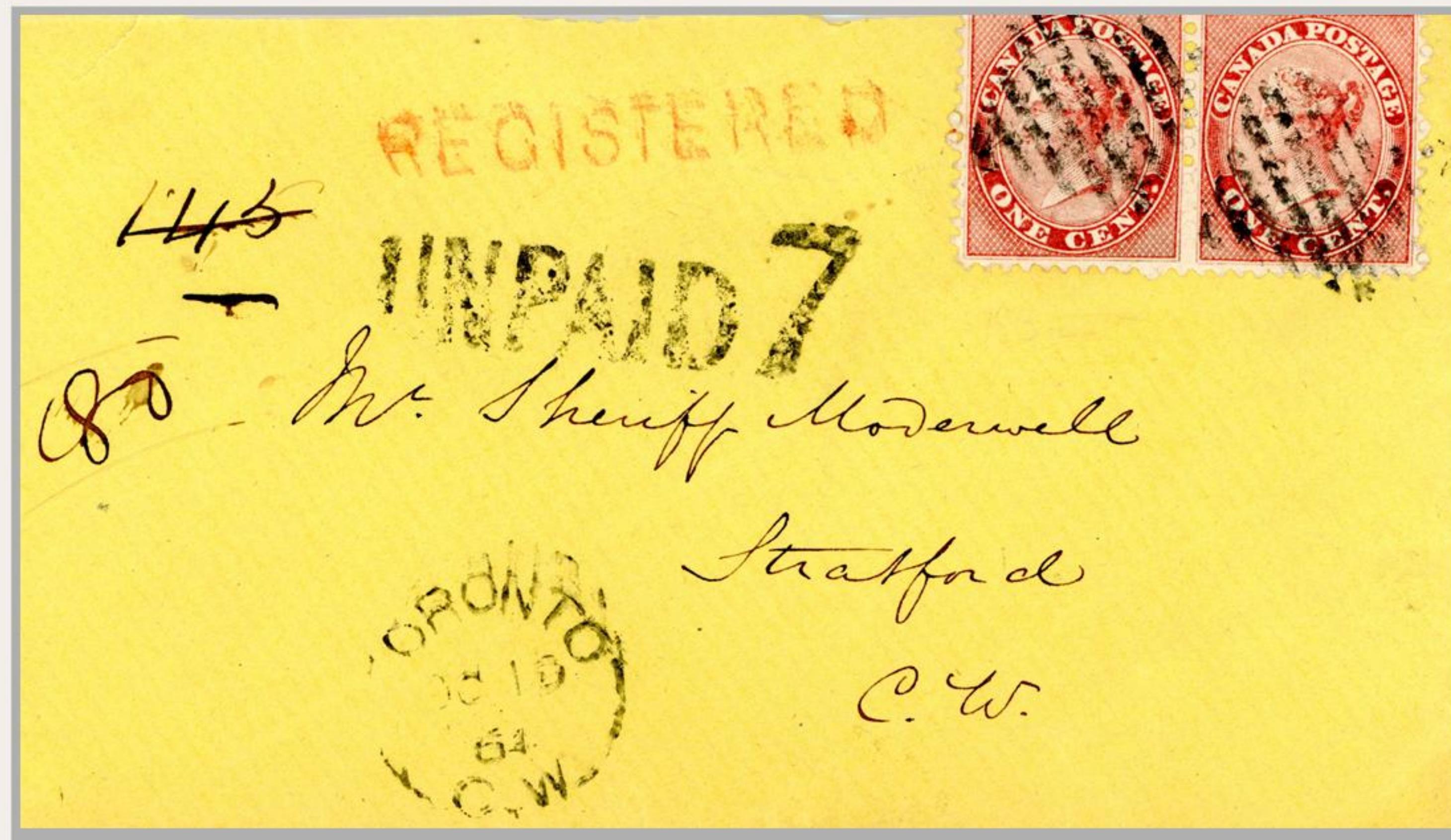
Selon le recensement établi par Firby, seulement dix lettres enregistrées au tarif quadruple sont connues, et celle-ci est l'un des deux seuls exemples avec cette combinaison d'affranchissement.



6. Courier enregistré - Suite

Lettre enregistrée non affranchie

Comme nous l'avons vu précédemment, le courrier devait être entièrement affranchi au moment de l'envoi, sous peine de pénalité. Dans ce cas, la lettre a bien été enregistrée et affranchie avec une paire de timbres de 1 cent, mais cela s'est avéré insuffisant. Le cachet "UNPAID" indique que le destinataire a dû s'acquitter d'un montant total de 7 cents, correspondant à la somme du tarif de base, des frais d'enregistrement et de la pénalité pour affranchissement insuffisant.



Expédiée de Toronto le 10 octobre 1864, à destination de Stratford, C.W.

Lettre législative enregistrée

Les lettres envoyées par ou pour les membres du gouvernement durant les sessions législatives étaient généralement exemptées de frais postaux, identifiées par un cachet "Free". Toutefois, les frais d'enregistrement restaient à la charge de l'expéditeur.



Lettre expédiée de Toronto le 12 août 1863 à destination du commissaire du gouvernement à Québec, portant le cachet "Free" pour l'exemption des frais postaux. L'enregistrement a été payé avec 2 timbres de 1 cent.

Référence:

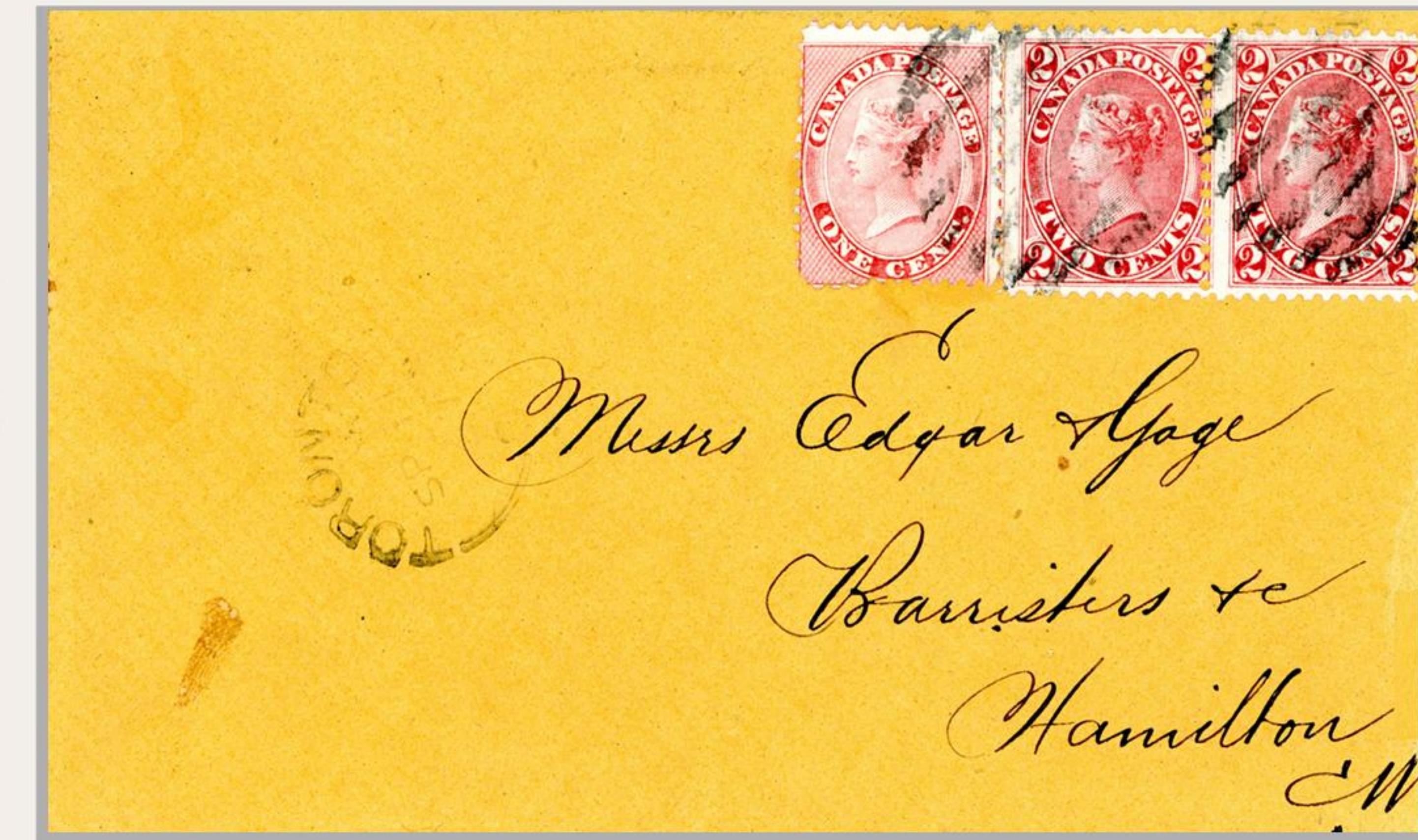
Cette pièce provient de la prestigieuse collection Ron R. Brigham, et est illustrée à la page 94 de The Pence and Cents Issues 1851-1868.

7. Courier Domestique

Courrier régulier

Sous le régime décimal (1859-1868), le tarif pour une lettre de moins de $\frac{1}{2}$ once était de 5¢ pour le courrier domestique et interprovincial, 12½¢ vers le Royaume-Uni par paquebot canadien, ou 17¢ via les États-Unis. Le timbre de 5¢ Castor couvrait généralement ce tarif, mais des combinaisons incluant le timbre de 1¢ étaient également utilisées. Il était important pour l'expéditeur de connaître les itinéraires postaux afin d'éviter des frais supplémentaires en cas de mauvaise orientation du courrier.

Tarif simple : Affranchissement mixte avec paire de 2 cents + 1 cent



- La paire de 2 cents présente une erreur de perforation bien visible.
- Le timbre de 1 cent montre une entrée déplacée majeure, identifiée comme provenant de la position 28.

Comme mentionné précédemment, certains collectionneurs se spécialisent dans la recherche de ces variétés d'impression, qui font l'objet d'études philatéliques approfondies.

Tarif simple : Affranchissement mixte avec un bloc de 4 x 1 cent + 1 cent



Lettre exceptionnelle envoyée de Belleville à Toronto le 16 mai 1867, avec cachet d'arrivée au verso daté du 17 mai.

Affranchie à 5 cents, grâce à un bloc de quatre timbres de 1 cent accompagné d'un timbre supplémentaire de 1 cent. Oblitération par trois frappes du duplex de Belleville en encrage bleu, une caractéristique très rare.

Provenance : Ex-collection Carrington



7. Courier Interprovincial

Affranchissement mixte avec une bande de 5 x 1 cent pour le tarif interprovincial



Lettre envoyée de London, C.W., le 9 mars 1866, à destination de Halifax, N.-É.

Affranchie avec une bande horizontale de cinq timbres de 1 cent, totalisant 5 cents, correspondant au tarif interprovincial de l'époque.

Le pli est passé par Montréal le 11 mars (cachet au verso), avant d'arriver à Halifax le 22 mars (cachet au verso).

L'usage d'une bande de 5 timbres sur lettre est particulièrement rare et remarquable.

Selon le recensement de Firby, il y a seulement 2 pièces connu avec cette combinaison d'affranchissement.

Un cent utilisé pour compléter le tarif vers l'Angleterre

Lettre expédiée de Toronto le 11 novembre 1867 à destination de Londres, Angleterre.

Affranchie avec 3 timbres de 1 cent et une paire de 5 cents, soit un total de 13 cents pour payer le tarif de 12½ cents par paquebot canadien (Allan Line), ce qui représente un trop-perçu de ½ cent.

Il s'agit d'un usage très rare de ce tarif.

La lettre est arrivée à Londres le 6 décembre 1867.



Affranchissement combiné incluant un 1 cent pour tarif vers l'Écosse



Lettre expédiée de Hamilton (Ontario) le 6 février 1868, à destination de Paisley, Écosse, avec cachets d'arrivée à Glasgow et Paisley datés du 20 février 1868.

Affranchie avec un 2 cents, un 1 cent et un 10 cents, pour un total de 13 cents, soit un trop-perçu de ½ cent par rapport au tarif de 12½ cents en vigueur via paquebot canadien.

La lettre a été transportée jusqu'à Londonderry par le paquebot Allan "Austrian".

Selon le recensement établi par Firby, cette combinaison d'affranchissement est unique.

Référence:
Cette pièce est illustrée à la page 133 de l'ouvrage Canada's Decimal Era 1859-1868 de Arfken & Leggett. Il s'agit d'un usage très rare du timbre de 1 cent sur courrier international.

Royaume-Uni via les États-Unis

Lettre pliée expédiée de Toronto le 12 novembre 1864 à destination de Glasgow, affranchie avec un 1 cent, un 5 cents et un 12½ cents, pour un total de 18½ cents, soit un trop-perçu de 1½ cent sans raison apparente.

Acheminée par la ligne Cunard, via les États-Unis.

Il s'agit d'un pli rare montrant une combinaison de trois valeurs faciales différentes.

Selon le recensement établi par Firby, cette combinaison d'affranchissement est unique.

Référence :
Page de couverture de l'exposition David G. Schurman, février 2024, série d'expositions BNAP n° 121



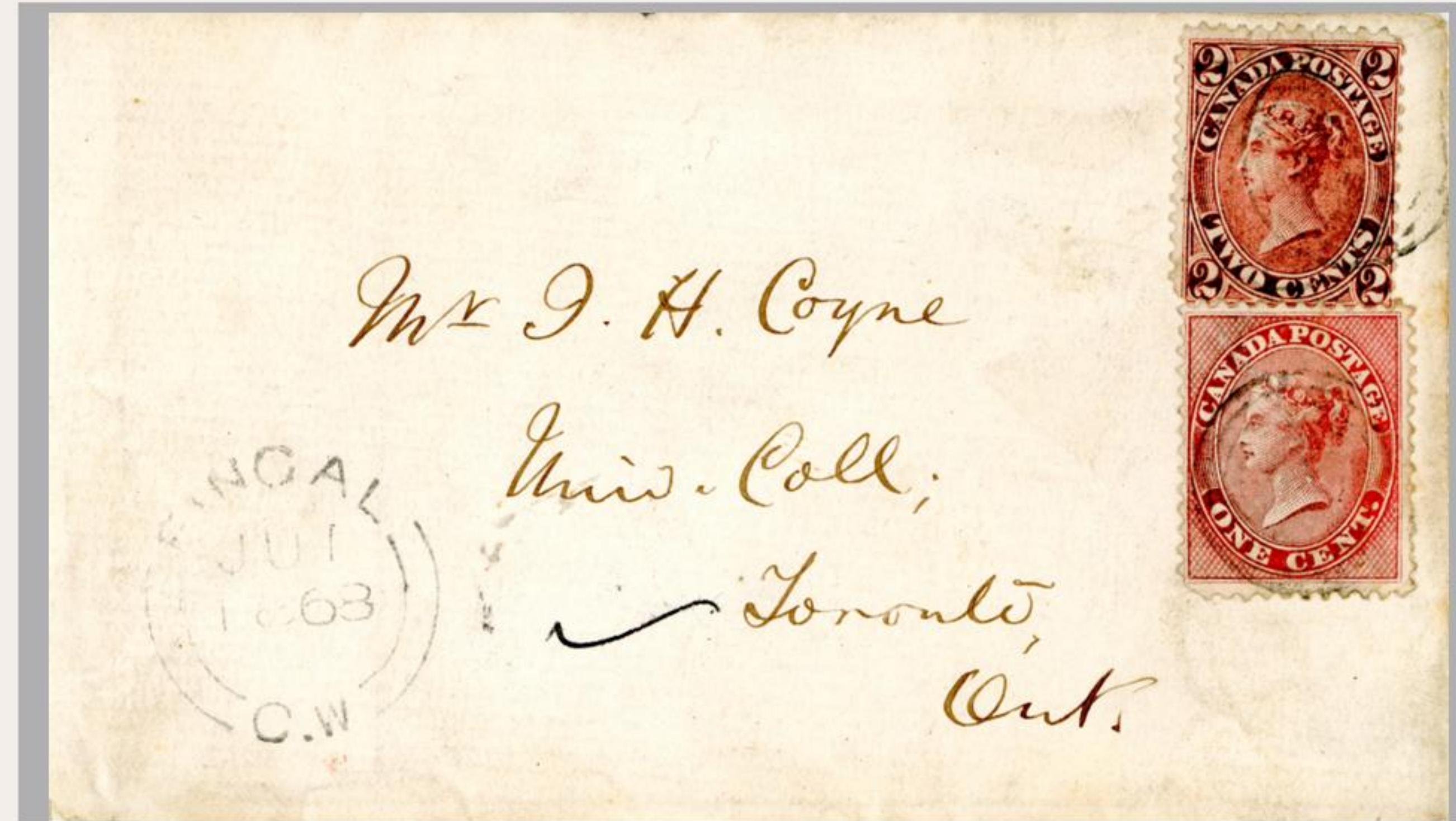
8. Usage tardif

Usage tardif

Après la Confédération de 1867, le Canada introduit les timbres «Large Queens» le 1er avril 1868, avec de nouveaux tarifs.

Malgré ce changement, les anciens timbres sont restés en usage, car leur valeur nominale n'a jamais été invalidée. Vous découvrirez ici plusieurs exemples d'affranchissements tardifs utilisant le 1 cent de l'époque décimale.

Lettre domestique affranchie après la période décimale



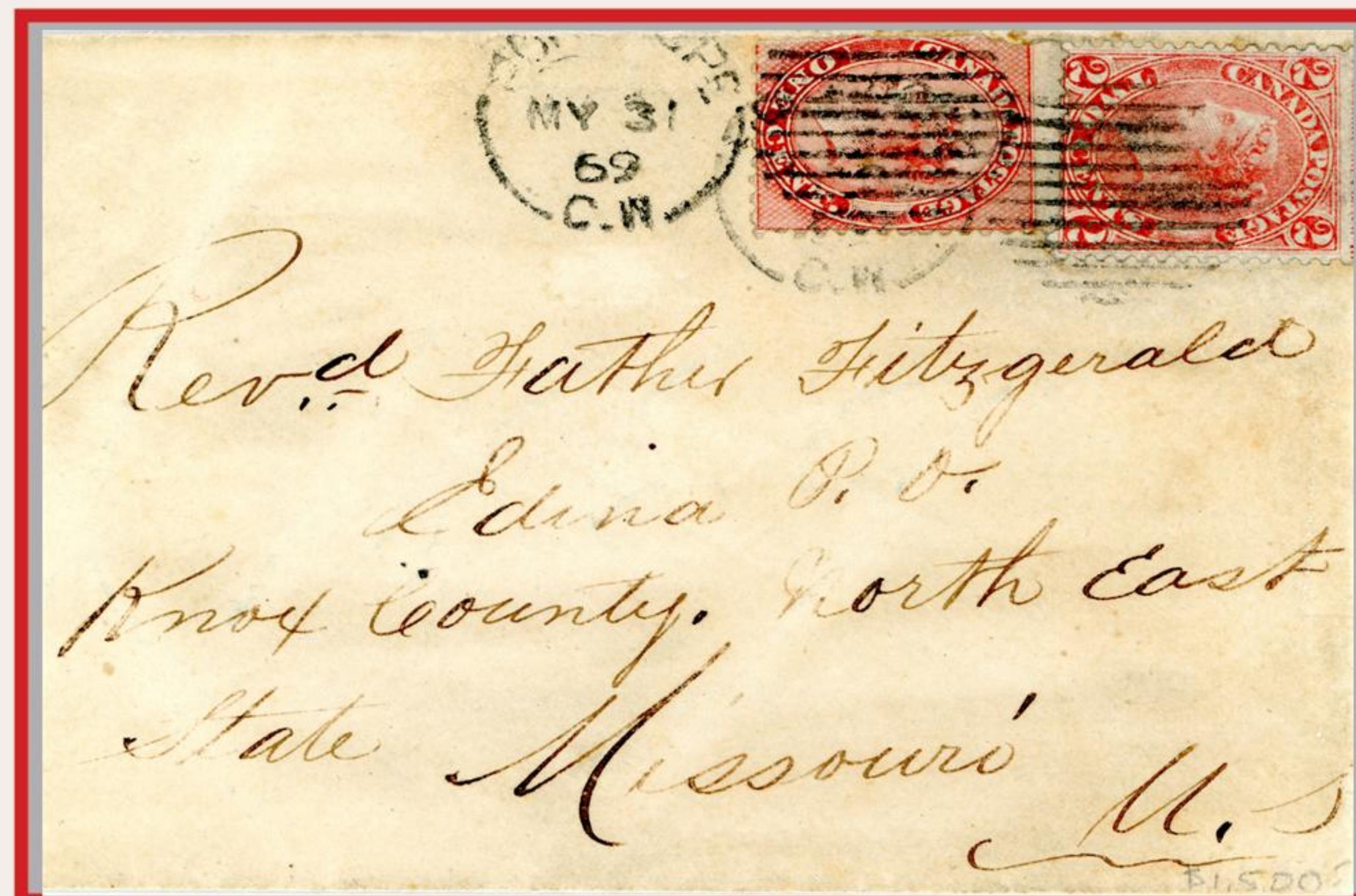
Lettre expédiée de Fingal, C.W., le 1^{er} juin 1868, à destination de Toronto, avec cachet d'arrivée daté du 3 juin 1868.

Affranchie avec une combinaison rare après la période décimale : un 1 cent et un 2 cents, pour un total de 3 cents, correspondant au nouveau tarif domestique.

1 de 8 selon le recensement de Firby.

Certificat Gratton AIEP n° 21848.

Tarif tardif pour journal



Cette enveloppe a été coupée à ses deux extrémités, puis réutilisée comme bande (wrapper) pour l'envoi d'un petit journal, adressé au Révérend Fitzgerald dans le Missouri, le 31 mai 1869.

Affranchie avec un 1 cent et un 2 cents, elle paie le tarif transfrontalier pour les journaux alors en vigueur. Affranchissement très rare, à ma connaissance ce pli est unique et n'est pas repertorié dans le recensement de Firby.

Cette inscription est souvent recherchée par les collectionneurs spécialisés qui tentent de reconstituer les feuilles complètes, en identifiant la position exacte de chaque timbre. Elle fournit ici un indice clair sur la position du timbre dans la feuille d'impression.

L'importance de l'état du timbre

Les timbres sur ce pli sont dans un état exceptionnel, un critère fondamental pour les collectionneurs.

La valeur d'un timbre repose sur plusieurs facteurs clés :

- sa couleur,
- son centrage,
- et l'état de la gomme (pour un timbre non oblitéré).

Un centrage parfait, notamment, peut augmenter considérablement la valeur d'un timbre.

Lettre expédiée de Penetanguishene, Ontario, le 27 avril 1868, à destination de New York.

Affranchie avec un timbre de 1 cent et un 5 cents Castor, pour un total de 6 cents, correspondant au nouveau tarif vers les États-Unis entré en vigueur en avril 1868.

1 de 4 selon le recensement de Firby.

Tarif simple pour les États-Unis



Épilogue

Les usages tardifs présentés ici démontrent la complexité du passage d'un régime postal à un autre. Ils constituent des pièces fascinantes, souvent négligées, qui brouillent les frontières établies entre deux périodes. En clôturant cette présentation par ces usages hors-norme, l'exposition souligne que même les exceptions ont leur place dans l'étude rigoureuse d'un timbre — et qu'elles enrichissent considérablement notre compréhension des pratiques postales réelles.

Ils nous rappellent aussi un fait étonnant : aucun timbre n'a jamais été officiellement retiré de la circulation par Postes Canada. Le timbre de 1 cent conserve donc encore aujourd'hui sa validité postale... mais il est peu probable que quiconque ose l'utiliser, à moins de vouloir commettre une bien mauvaise affaire du point de vue philatélique !

Tarif domestique combiné avec une Large Queen



Lettre expédiée de Thurso, L.C., le 19 octobre 1868, à destination de Vankleek Hill, reçue le jour même, via Pointe-Forge.

Affranchie avec un timbre de 1 cent de la période décimale et un 2 cents Large Queen, totalisant 3 cents, correspondant au tarif domestique en vigueur.

Il s'agit d'une combinaison rare, avec seulement 6 plis répertoriés dans le recensement de Wayne Smith.

Accompagnée du certificat VGG n° G28794.

